

DANS CE
NUMÉRO :

Edito	1
Trombinoscope	2
	3
AG UFR	4
	5
	6
Quoi de neuf dans l'EN?	7
	8
Les salaires des enseignants	9
	10
Vie locale	11
Pages culturelles	12
	13
Contacts	14
Adhésions	

Edito

ON AVANCE...

Après un été presque normal, nous pensions être enfin débarrassés du Covid. Mais, avec l'automne, l'épidémie se relance et on a la désagréable impression que ce virus colle à nos vies, comme le fameux sparadrap dont le capitaine Haddock n'arrive pas à se défaire dans « l'affaire Tournesol »...

L'activité syndicale s'en trouve aussi affectée. Le maintien strict des gestes barrières, l'annulation de réunions, ou le retour des jauges, diminuent une vie syndicale normale, dont le lien humain reste fondamental.

Malgré cela, notre section syndicale des retraité(e)s du Sgen-CFDT continue son activité. Nous avons pu nous retrouver en octobre pour échanger, débattre et décider de nos futures actions, avec une équipe qui s'élargie, se structure, dans la convivialité. Cet exemplaire de notre journal est à l'image de la vie syndicale telle que nous la concevons.

Bonne lecture, et bonnes fêtes de fin d'année à toutes et tous.

Claude ALLIOT



Bernadette RAVAILLE (81), Anne-Marie ASSALIT (46), Daniel VILLA-VEGA (82), Suzy SALAVDORI, Bernadette MARTY, Michèle FERLET, Mireille TORREGROSA, Claude ALLIOT (31/09) animent la coordination des SSR Sgen-CFDT de Midi-Pyrénées.

QUI SOMMES NOUS ?

La Section Syndicale des Retraité(e)s Sgen-CFDT de Midi-Pyrénées constitue le regroupement des retraité(e)s CFDT du Sgen des 8 départements de Midi-Pyrénées.

Actuellement formée de 8 animateurs, la SSR publie le journal que vous lisez, entre autres activités. Voici, en quelques lignes, une présentation des membres de la coordination académique.



Suzy SALVADORI

J'étais PLP lettres Anglais à Aubervilliers puis Toulouse. J'ai 5 petits-enfants.

Elue Capa PLP , membre du Comité Technique paritaire Académique.

Membre du Conseil Form pro au Sgen .

A la retraite depuis septembre 2006 , membre du conseil syndical de L'Union Territoriale des Retraité-e-s de la Haute Garonne Ariège.

Bernadette RAVAILLE

Arrivée dans l'académie de Toulouse en 2005, professeure au lycée Stéphane Hessel à Toulouse, j'ai représenté le SGEN en CAPA des certifiés hors classe. J'ai coordonné l'équipe des militants second degré du syndicat, j'ai participé à son conseil syndical et ai siégé au comité technique paritaire académique.



Daniel VILLA VEGA

Né un peu par hasard en Haute-Savoie fin 1948 d'une maman réfugiée républicaine espagnole, résidant du comté de Nice pendant 60 ans avant de venir s'installer en Sud-ouest.

Normalien de l'Ecole normale d'instituteurs de Nice, promotion Albert Schweizer 1965 - 1970, occupation de l'ENG en mai - juin 1968, adhérent au Sgen - CFDT depuis septembre 1968. Instit spécialisé transition - pratiques puis PEGC section XII puis prof certifié technologie.

Elu au conseil de l'UD 06 en 1970, à la commission nationale jeunes de la CFDT en 1971, au bureau national de l'AGEN (Maroc) en 1973, secrétaire du syndicat départemental Sgen 06 dans les années 90, conseiller fédéral de 1996 à 2010, du bureau de l'URI Paca et de l'UD 06 de 2003 à 2007, membre de la CFF (formation fédérale) de 96 à 2011 et co-responsable de la formation URI de 1998 à 2007. Ensuite UTR 06 puis UTR 82 avec un peu de SSR Sgen Midi-Py ! Actuellement secrétaire UTR 82, animateur UD 82, conseiller URR Oc. Motard dans l'âme et correspondant de « La Dépêche » en Lomagne.

Anne-Marie ASSALIT

Professeure d'histoire et géographie, adhérente au SGEN depuis 1988 et Secrétaire Générale de l'UTR 46 depuis novembre 2020.



Michèle FERLET



Mon parcours au sein du Sgen-CFDT : J'ai adhéré en 1976 dans une section active du Sgen en région parisienne . Elue au CA du lycée Bourdelle à Montauban de 1982 à 1988.

A partir de 1988, en poste au collège Fermat à Toulouse ! Élu(e) CA, j'ai ensuite pris diverses responsabilités au sein du Sgen 31. Élu(e) à la défense du personnel (Académie Midi-Py) puis à la Fédé, j'ai été responsable académique du Sgen 2 ou 3 ans (sais plus) jusqu'en septembre 2004 (?) avant de prendre ma retraite en 2006.

J 'ai rejoint à sa demande Suzy Salvadori pour créer la SSR 31-09 en 2012 ou 13 (date à vérifier).

Bernadette MARTY

64 ans, mariée et mère de 3 enfants. A la retraite depuis 1 an. La moitié de ma vie professionnelle s'est déroulée en entreprise privée. Puis je suis devenue à 40 ans, prof en économie gestion. J'ai passé 11 ans au lycée Raymond Naves. J'ai été permanente au Sgen CFDT Midi Pyrénées pendant quelques années au cours desquelles j'ai été notamment Secrétaire académique.



Mireille TORREGROSA,

65 ans, à la retraite depuis 2 ans, j'étais prof de physique chimie.

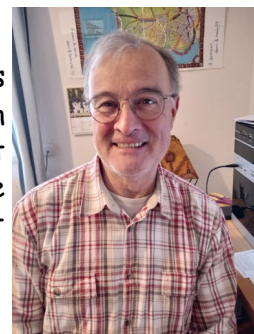


Je trouvais important de participer aux réflexions et aux luttes concernant mon métier : j'avais adhéré à un syndicat très tôt dans ma carrière et au SGEN CFDT depuis une bonne trentaine d'années !

Au niveau de mon établissement, un petit groupe de collègues s'était formé. Nous avons essayé de faire vivre le débat. J'ai participé à quelques commissions permanentes, conseils d'administration, à de nombreuses manifestations. Je profite d'un repos bien mérité ! Mais les sujets de réflexion ne manquent toujours pas : des conditions de formation des élèves et étudiants actuels, de l'amélioration des conditions de travail de mes plus jeunes collègues, jusqu'à la situation des anciens dont je fais partie maintenant. Je poursuis donc mon adhésion à la section des retraités.

Claude ALLIOT

.J'ai été instituteur pendant 40 ans, d'abord dans le Pas-de-Calais (12 ans), puis dans le sud toulousain (28 ans). Syndicalement, j'ai adhéré au Sgen CFDT en 1978 à l'Ecole Normale. Ensuite, j'ai occupé la fonction de secrétaire du Syndicat Sgen 31 pendant une dizaine d'années, parallèlement j'ai effectué un mandat de délégué du personnel en CT Départemental 31 pendant 11 ans. Depuis mon départ en retraite, je participe à l'animation de la SSR Sgen-CFDT.



Un conseil de l'UFR s'est tenu les 23 et 24 novembre 2021 au siège de la fédération à Paris.

Après la présentation des nouveaux conseillers, un tour de l'actualité des SSR représentées au conseil a été effectué (à noter la fusion des académies de Caen et Rouen)

Les informations données :

Suppléments retraités disponibles sur le site internet de la fédération des sgen : aller sur le site dans la salle de presse, trouver PE puis le supplément retraité.

Pétition pour la loi grand âge initiée par l'UCR à faire signer .

Préparation de l'AG de mi-mandat des 9 et 10 mars 2022 au siège de la fédération des Sgen à Paris : Propositions à faire valider au Conseil Fédéral :

Présence des conseillers titulaires et suppléants, le 9 mars après midi et le 10 mars en matinée
Conseil réuni les 9 mars et 11 mars le matin, le 10 mars l'après midi.

Thème : 2 éléments du **Pacte de pouvoir de vivre** : l'éducation et la santé, on pourrait faire une présentation de l'histoire des mutuelles, dans l'optique d'un débat sur la « grande sécu »

La formation « structurer une équipe » de 2 fois deux jours est toujours demandée, le calendrier est chargé du fait de l'annulation des formations de 2019 et 2020 et de leur reprogrammation

Point sur la facturation de l'abonnement à PE (profession éducation) :

Le bureau de l'UCR n'ayant pas voulu envoyer un courrier aux trésoriers des UTR, ce sont les trésoriers des Sgen académiques qui vont devoir se rapprocher des UTR de leur champ académique pour obtenir le remboursement de la facture des abonnements gérés par la fédération (si un coordinateur académique est identifié, il pourra faire le relais)

La trésorière de la fédération Françoise Lambert va les rencontrer pour leur expliquer la procédure le 1 décembre. C'est l'UFR qui peut supprimer ou créer les abonnements : envoyer le nom de la personne et son NPA à la boîte mail de l'UFR.

Ressources financières des SSR

Les moyens dont disposent les SSR sont très disparates, la sur cotisation de 0,16 % n'étant pas appliquée partout et étant modulée parfois. Une réflexion va être engagée par le bureau du conseil de l'UFR pour la réécriture du protocole pour la partie concernant cette sur cotisation Les trésoriers UTR doivent plancher le 30 novembre sur l'application du protocole tripartite.

Présentation du document de travail du HCAAM (haut conseil à l'amélioration de l'assurance maladie)

Constat : le régime de base de la sécurité sociale doit étendre son périmètre, il faut limiter les disparités , limiter les frais de gestion des mutuelles (40 % frais de pub pour les mutuelles), simplifier le système, éviter les inégalités : entre les employés de la fonction publique, ceux du privé, entre les actifs et les retraités. Il est difficile de comparer actuellement les frais de gestion des complémentaires qui gèrent parfois des établissements de soins. Plusieurs scénaris sont présentés dans le rapport dont celui qui instituerait le 100 % sécu mais sans l'optique, les prothèses audio ni les dépassements d'honoraires. Quid du financement (moins pour les employeurs, plus de CSG ?), de la gouvernance, de la prévoyance , de la dépendance .

Il semble que le Ministère des Finances soit opposé à ces modifications mais ce sujet va certainement intervenir dans les débats pour les élections présidentielles et législatives. Lire sur le sujet de « la grande sécu » les articles du monde, de libération, du canard enchainé, d'alternatives économiques, l'article de retraité militant sur les complémentaires santé (sept-oct 2018), écouter le podcast de la rubrique économie sur France Inter du samedi 20 novembre.

Ateliers pouvoir d'achat : quelles revendications porter ?

Constats : poids de la TVA plus important pour les faibles revenus, nécessité d'un équipement numérique : inégalités et coût supporté par l'usager, APA et rénovation énergétique des logements : inégalités géographiques Les pistes retenues: coût réduit pour une consommation d'eau ou d'électricité globalisée, éducation à la consommation énergétique, revoir les barèmes de l'impôt, aides à la rénovation des logements.

Intervention d'Yves Verollet , membre du bureau de l'UCR CFDT:

Actualité : augmentation de 1,1 % des retraites liée à la reprise de l'inflation, revendication CFDT pour le financement de la perte d'autonomie : 1% de prélèvement sur le montant des successions, infos sur le rapport du HCAAS et les différents scénarios présentés.

Questions sur le financement de la perte d'autonomie : nécessité d'expliquer la position de la CFDT, d'envisager la progressivité de la fiscalité sur le patrimoine et tout au long de la vie.

Sur « la grande sécu », différents positionnements politiques, questionnement sur le financement et le rôle essentiel des complémentaires santé dans le domaine de l'innovation. Comment résoudre le problème des déserts médicaux ? Travail en commun avec la mutualité française dans le cadre du PPV (pacte de pouvoir de vivre)

Actualités présentées par Jean Marc Marx de la Fédération des Sgen :

Changement du travail syndical : visio pour aider les adhérents avant les mutations, difficultés pour avoir les infos, accompagnement lors du recours individuel après le mouvement Mise en place de formations ABCD qui consistent à accompagner les équipes dans l'élaboration de projets

COVID : Beaucoup de problèmes non révélés dans les établissements scolaires : peu de capteurs CO2, de masques transparents, de purificateurs d'air.

Mise en place du télétravail avec les moyens du bord pour les enseignants, les administratifs : réglementation à faire évoluer

Recours accru aux contractuels en forte hausse dans le premier degré, défaut d'attractivité du métier d'enseignant. Augmentation des heures supplémentaires, fortes tensions dans les équipes d'agents administratifs Mise en place à marche forcée du projet local d'évaluation (PLE) : les dysfonctionnements de la réforme du baccalauréat sont mis en lumière.

Négociations salariales sur : Les AESH : avancées modestes / Les conseillers pédagogiques avec recentrage de leurs missions / Les enseignants intervenant en prison, les enseignants en début de carrière / La participation de l'employeur à la mutuelle, une prime informatique de 150 euros par an / La direction d'école (augmentation des décharges, des rémunérations, autorité fonctionnelle donnée par la loi Rilhac mais toujours pas de statut juridique pour l'école).

Bernadette RAVAILLE

Direction de l'école: Loi Rilhac, une avancée ?

Le directeur, la directrice d'école ne sont pas des chefs d'établissements, à l'instar des principaux et des proviseurs du second degré. Pourtant, ils sont souvent perçus comme tel par les parents, les collectivités locales, voire même l'administration de l'Education Nationale.

En effet, leurs fonctions sont multiples. Ils sont à la fois enseignants (93% des directeurs ont la responsabilité d'une classe), animateurs de l'équipe, interlocuteurs des parents, des municipalités, de l'administration EN, administrateurs, voire même concierges... Mais, ils représentent une autorité sans pouvoir. Et c'est bien là le problème. On les cantonne souvent dans le « sale boulot » dont personne ne veut : les tâches matérielles, le maintien de l'ordre et la gestion des conflits dont ils sont trop souvent eux-mêmes les victimes. Cette situation engendre stress, fatigue, désenchantement et constitue une forme de souffrance au travail.

Il y a donc nécessité d'améliorer la situation. Mais comment faire, sachant la grande diversité des situations, de la petite école rurale à 2/3 classes à la grosse école urbaine de 400 élèves ? La marge est étroite entre le statu-quo intenable et le statut de chef d'établissement (dont le dernier avatar fut les « Maîtres-Directeurs » en 1987, statut abrogé en 1989) incompatible avec la culture du premier degré.



Loi Rilhac : un premier pas pour le Sgen-CFDT

La loi Rilhac, en cours d'examen au Parlement (adoptée en première lecture à l'assemblée), prévoit la délégation de compétences nouvelles aux directeurs et directrices. Elle prévoit aussi de leur attribuer une autorité fonctionnelle qui leur donnerait les moyens d'exercer les compétences déléguées, en lien avec les responsabilités qu'ils assurent déjà depuis longtemps.

Pour le Sgen-CFDT, cette loi marque une vraie reconnaissance de la fonction de directeur et directrice d'école et des nombreuses responsabilités qui y sont attachées. Elle reconnaît aussi leur capacité et celle du collectif qu'ils représentent et animent à prendre des décisions sans tutelle permanente d'une autorité extérieure.

Elle sera un levier pour exiger du ministère qu'il accorde enfin aux directeurs et directrices le temps, la formation et les ressources matérielles et humaines dont ils ont besoin pour assurer sereinement leur fonction.

Mais se limiter à mieux reconnaître la fonction de directeur ne suffit pas. Pour le Sgen-CFDT, il faut aussi donner à l'école un statut juridique favorisant une organisation et une structuration ancrées sur un projet collectif incluant tous les personnels de l'équipe pédagogique et les partenaires de l'école (parents, associations, collectivités...). C'est pourquoi nous portons le projet d'un établissement du premier degré, où le directeur, la directrice disposerait de marges de décision et où des instances internes assureraient la représentation et la consultation de l'ensemble de la communauté éducative.

Claude ALLIOT

Réforme du bac : où en est-on ?

Le premier bac « nouvelle formule » s'est déroulé en juin 2021. La réforme du lycée et le choix de nouvelles spécialités qui ont remplacé les anciennes séries (S/ES/L) ont profondément modifié le travail des élèves et l'organisation des enseignements

A la rentrée 2019, les élèves de Première générale ont, pour la première fois, choisi 3 enseignements de spécialité ; à la rentrée 2020, en Terminale, ils en ont conservé 2. A ces spécialités s'ajoutent des enseignements communs à tous les élèves (appelés tronc commun). Les élèves peuvent désormais choisir les enseignements qu'ils veulent suivre.

Les mathématiques, la technologie et les sciences économiques et sociales sont les 3 disciplines qui ont perdu le plus d'heures avec cette réforme. D'autres matières, comme l'histoire-géographie, s'en sortent beaucoup mieux. En 2 ans, le nombre d'heures dispensées aux élèves a baissé de près de 3 %. La baisse du nombre d'heures en maths notamment résulte en partie de la disparition des maths du tronc commun mais aussi du choix des élèves. Pour Pierre Mathiot, grand inspirateur de la réforme du lycée, celle-ci mise sur « des élèves qui choisiront cette discipline pour poursuivre un cursus scientifique dans l'enseignement supérieur, ce qui n'était pas le cas des anciens élèves de la filière S dont seule la moitié déclarait vouloir s'y engager ».

Qu'est-ce qui a changé pour les profs ?

Avec cette réforme, le groupe « classe » a disparu en 1^e et terminale. Seuls les horaires du tronc commun réunissent tous les élèves d'une même classe, pour le reste de l'emploi du temps ils sont dispersés dans différents groupes selon leur choix de spécialité.

Pour Philippe Castéran, prof de maths au lycée Raymond Naves à Toulouse, cette réforme a permis de donner plus de choix aux élèves et de casser les filières sélectives (bac S = bac des « bons élèves »). Par ailleurs, le contrôle continu (évaluation tout au long de l'année) évite le bachotage. 2 demi-journées banalisées ont été données en début d'année pour définir un projet d'évaluation afin d'harmoniser les notes. A noter que certains syndicats dont la FSU ont refusé de participer à ces projets d'évaluation au nom de la liberté pédagogique !!! et du rejet de la réforme.

Cette réforme a modifié les conditions de travail des enseignants. Concernant le suivi des élèves, elle conduit à augmenter la charge de travail des profs car, outre l'augmentation du nombre de copies à corriger, ils ont parfois des élèves dans 7 à 8 classes différentes (quasiment impossible d'aller à tous les conseils de classe). Par ailleurs, l'information des élèves concernant l'orientation post bac est insuffisante et cela pose problème pour le choix des spécialités par les élèves qui connaissent mal les critères de sélection sur Parcoursup.(plateforme d'orientation post bac)

Par ailleurs, les programmes ont été alourdis ; les profs ont l'impression de devoir avancer plus vite qu'avant d'autant plus que les épreuves de spécialités en terminale se déroulent mi mars. Au lycée Raymond Naves, le Sgen a obtenu qu'une commission de travail se réunisse sur le passage du découpage de l'année à 2 périodes (au lieu des 3 trimestres actuels) afin d'alléger l'année.

A noter une victoire de l'intersyndicale qui est parvenu à faire supprimer les E3C (Epreuves Communes de Contrôle Continu) qui consistait à évaluer les élèves chaque trimestre en plus des évaluations habituelles figurant sur le bulletin trimestriel. Cela alourdissait le travail des profs (préparation sujets, corrections, organisation épreuves...) qui avaient l'impression d'évaluer leurs élèves en permanence. « Cela va nous permettre de faire cours » nous dit Philippe Castéran. L'année 2021-2022 sera encore une année de transition en raison de ces nouveaux aménagements mais aussi de la situation sanitaire qui reste incertaine.

Bernadette MARTY, avec Philippe CASTERAN

Les salaires des enseignants en France

Le mois de septembre depuis des décennies, voit fleurir dans la presse les articles sur les classements internationaux des salaires des enseignants et la France est clairement loin du podium, nous nous proposons d'aller au-delà des titres dans les journaux pour examiner les salaires des enseignants tels que l'on peut les appréhender dans les statistiques nationales et internationales.

Nous examinerons pour cela les données que l'on trouve dans les Bilans sociaux publiés par la cellule DEPP (*Direction de l'Évaluation, de la Prospective et de la Performance*) du ministère et les données internationales collectées par l'OCDE (*Organisation de Coopération et de Développement Économique*) ou plutôt homogénéisées par l'OCDE car pour la France c'est la DEPP qui fournit les chiffres à l'OCDE. Ces sources annuelles sont de plus en détaillées ce qui complexifie les comparaisons, par conséquent, comme les statisticiens concernés ne cessent de le répéter eux-mêmes, « la prudence est de mise » pour les interprétations et nous voulons seulement fournir des données et lancer les réflexions.

L'évolution des salaires des enseignants en France de 2014 à 2018

La publication du Bilan social a l'avantage de rassembler les statistiques des rémunérations effectives des enseignants dans un document qui s'enrichit progressivement de quelques compléments ainsi la version publiée cette année comporte le salaire net pour un équivalent temps plein. Une colonne fournit également le rapport entre les salaires hommes et femmes. (On notera que l'interprétation de cette colonne est difficile sans connaître le mode de calcul exact et surtout la façon dont le temps partiel est ou non pris en compte).

2018

	Salaire brut	Les composantes du salaire brut					Distribution du salaire net				Salaire net EQTP
		Traitement indiciaire brut (TIB)	Indemnité de résidence (IR)	Supplément familial de traitement	Primes et indemnités		Moyenne	Médiane	D9/D1	Salaires H/F	
					Montant z	Part de primes (en %)					
Enseignants (public)	3 109	2 643	24	37	406	13,1	2 514	2 418	1,99	1,13	2 613
Titulaires	3 166	2 694	24	38	410	13,0	2 560	2 449	1,91	1,15	2 642
Non-titulaires	2 274	1 885	22	21	347	15,3	1 836	1 805	2,29	1,07	2 037
1 ^{er} degré	2 866	2 531	23	40	273	9,5	2 310	2 282	1,78	1,10	2 398
Titulaires	2 871	2 536	23	40	272	9,5	2 314	2 286	1,77	1,11	2 402
Non-titulaires	2 310	1 969	33	19	288	12,5	1 865	1 833	2,24	1,06	1 910
2 nd degré	3 324	2 741	25	34	523	15,7	2 694	2 611	2,07	1,08	2 804
Titulaires	3 455	2 849	26	36	544	15,7	2 801	2 700	1,90	1,09	2 873
Non-titulaires	2 271	1 878	21	21	352	15,5	1 833	1 802	2,29	1,08	2 046

2014

	Salaire brut	Les composantes du salaire brut			Distribution du salaire net			
		Traitements indiciaire brut (TIB)	Primes et indemnités Montant	Primes dans le salaire brut (en %)	Moyenne	Médiane	D9/D1	Salaires H/F
Enseignants (public)	3 035	2 609	364	12,0	2 511	2 367	1,79	1,13
1 ^{er} degré	2 746	2 488	196	7,1	2 266	2 196	1,52	1,08
2 ^e degré	3 286	2 714	511	15,6	2 723	2 603	1,84	1,08
Titulaires	3 358	2 774	522	15,5	2 786	2 656	1,77	1,08
Non-titulaires	2 386	1 964	376	15,8	1 943	1 829	1,73	1,04

Bilan social du ministère de l'éducation nationale, , 2015-6, p. 63 (publié mars 2017) *Médiane* : valeur qui sépare la moitié inférieure de la moitié supérieure - *D9/D1* : rapport entre les 10% les plus élevés et les 10% les plus bas - *EQTP* : Equivalent temps plein (groupement d'heures , temps partiels...)

Avant de comparer ces deux bilans il faut souligner qu'ils concernent la masse des salaires versés au cours des années considérées. Les enseignants de 2018 ne sont pas exactement les « mêmes » que ceux de 2014 du fait des départs, à la retraite ou par démission ,et des recrutements. Or, lorsque les départs à la retraite sont supérieurs aux recrutements, le corps considéré se « rajeunit » de sorte que toutes choses égales par ailleurs, cela entraîne une baisse du salaire moyen et inversement, donc on ne peut rien conclure directement sur le pouvoir d'achat des enseignants au cours du temps à partir des statistiques des salaires moyens. Par contre une étude de la DEPP(Direction de l'Evaluation, de la Prospective et de la Performance) fournit ces indications en étudiant les rémunérations des enseignants en poste en 2014 et 2015 et en mettant en lumière les variations (entrées et sorties) qui étaient déjà rémunérés durant l'année 2014.



Salaires nets mensuels moyens perçus en 2014 et 2015

	2014	2015
Ensemble	2 342,50	2 359,60
Enseignants présents en 2014 et 2015	2 342,00	2 396,10
Sortants 2014	2 351,00	
Entrants 2015		1 730,30

Source : Note d'information, n° 17.28. © DEPP

En 2015, malgré l'absence d'évolution de la valeur du point d'indice, les enseignants déjà rémunérés par le ministère de l'Éducation nationale l'année précédente ont, en moyenne, perçu un salaire net supérieur de 3,8 % en euros constants. Les différences dans les carrières entraînent de forts contrastes : La note de la DEPP constate que « parmi les enseignants titulaires, la moitié d'entre eux observent effectivement une hausse de leur salaire net. Cependant, près de 20 % voient leur salaire stagner et 30 % leur salaire diminuer ». Pour ces derniers un autre facteur joue sur l'évolution des salaires « moyens » c'est les évolutions de services et surtout la proportion entre les temps complets et les temps partiels.

Le bilan social de 2018 pour la première fois donne des indications sur l'écart entre le salaire moyen et le salaire moyen en équivalent temps plein (EQTP). Faute d'informations sur les évolutions en relation avec l'ancienneté il n'est pas possible d'aller très loin dans les interprétations. On peut néanmoins faire les observations suivantes :

La part des primes dans le salaire brut a augmenté

Le salaire net moyen a stagné mais avec des évolutions contrastées -le salaire net dans le premier degré augmente tandis que le second degré il baisse. L'explication tient sans doute à la démographie des corps enseignants mais les bilans sociaux ne fournissent pas de données détaillées, ils indiquent simplement les départs à la retraite qui connaissent de fortes variations d'une année sur l'autre. .

Le rapport D9/D1 s'est accru de même que la médiane : donc on a eu sans doute plutôt un rajeunissement des corps.

Le bilan social indique aussi un écart sensible entre les salaires des hommes et des femmes mais là encore en l'absence de données sur la fréquence du temps partiel selon le genre il est possible que des discriminations subsistent.

Conclusion :

Le tableau des rémunérations des enseignants est nécessairement complexe car les carrières, les services, les compétences sont multiples encore faudrait il y ajouter les retraites que l'on peut considérer comme un salaire différé, un sujet très sensible partout en Europe qui mérite une étude particulière.

Alain ALCOUFFE

Caussade : les retraités CFDT en colère contre la fermeture de la poste

A la fin de l'été, l'UTR a un peu secoué le cocotier d'une municipalité, Caussade au nord de Montauban.

Deux évènements nous ont interpellés. Tout d'abord la fermeture de la poste principale pendant deux mois et transférée à Septfonds ...à 7 kms sans transport en commun. Une galère annoncée pour les personnes âgées, seules et sans véhicule. Un petit quelque chose a été obtenu mais le remboursement du transport à la demande proposé était d'une telle complication que peu de caussadais ont pu sans servir. Un peu plus tard, un article de La dépêche annonce une étude sur les cheminements doux en ville. L'UTR saute sur l'occasion pour rappeler que les déplacements dits doux ne concernent pas que les joggers ou trottinettes mais aussi les personnes âgées qui nécessitent ombrages, bancs et toilettes publiques.

Dans un autre registre, les activités loisirs se sont étoffées. Une nouvelle sortie-loisirs a permis de faire connaissance avec l'église de Lachapelle, splendide théâtre à l'italienne réservé au culte catholique et le château de Gramont qui abritait ce jour-là une superbe exposition de costumes médiévaux conçus pour le cinéma.



Depuis nous avons amplifié les possibilités de nos adhérents de commander des produits locaux de qualité. Raisin chasselas de Moissac et vin de côte du Rhône étaient proposés. Depuis novembre, Rocamadour, kiwis frais ou vin des coteaux de Quercy se sont ajoutés. De surcroît, en lien avec l'UD, une bibliothèque de prêt se met en place : magazines et livres en lien avec les champs d'investigation du syndicalisme seront à disposition de tous les adhérents.

L'UTR 82 a des idées plein la musette et une volonté revendicative bien ancrée.

Daniel VILLA VEGA

ASSEMBLEE GENERALE DU SGEN CFDT de MIDI-PYRENEES

(30 septembre 2021)

Impressions de cette AG par nos représentantes

L'AG était organisée dans un amphi de l'Université Paul Sabatier, environ une vingtaine de délégué-e-s.

La convivialité était assurée par le Crous ; petit déjeuner, lunch servi dans des assiettes en carton ou en bambou (mise en œuvre de nos déclarations sur le respect de l'environnement)

Le fort investissement de Nadine BIELLE, Secrétaire Générale, a été souligné . On s'adresse à elle pour tout et donc l'idée d'un travail d'équipe a été évoquée.

Le syndicat prépare les élections professionnelles de 2022 en ayant conscience des difficultés qu'il va affronter.

Notre intervention de la coordination des SSR Retraités a été très appréciée (notamment les diapos de présentation des SSR).

Nous avons eu plusieurs échanges avec les présents qui ignoraient tout de notre existence et qui ont découvert le syndicalisme retraité avec intérêt.

Après le débat, nous avons convenu d'être plus présents au sein du syndicat Sgen Midi-Pyrénées (communication, syndicalisation des futurs retraités, aide technique pour les élections...)

Les pages culturelles



Lectures

« Eloge du carburateur »

Essai sur le sens et la valeur du travail de Matthew B. Crawford (Editions La découverte)

Voilà un bouquin que j'aurais aimé connaître plus tôt, durant ma carrière d'enseignant. Sauf qu'il est sorti il y a à peine plus de 10 ans !

Matthew B. Crawford était un brillant universitaire, grassement payé dans un *think tank* à New-York. Il quittera se job très vite, déprimé, pour ouvrir, ailleurs aux USA, Un atelier de mécanique moto !

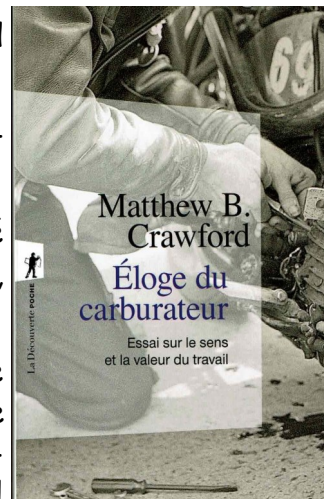
En utilisant des aller-retours entre son expérience professionnelle « intellectuelle » et sa pratique de mécanicien en deux-roues, il livre une remarquable étude sur la notion de travail et son évolution actuelle. Nous pouvons dire sa dangereuse évolution contemporaine. Il explore l'éthique de l'entretien et de la réparation. Il suffit de parler d'un problème mécanique rencontré sur sa voiture et d'écouter les commentaires qui vont de l'incompétence de beaucoup s'ils n'ont pas la « valise » ad hoc à l'obsolescence programmée par les financiers industriels. Page 25 : « L'artisan est fier de sa création et il la chérit, tandis que le consommateur met constamment au rebus des objets qui fonctionnent encore parfaitement dans sa quête fébrile du nouveau. » Page suivante : « La communication de masse et le conformisme qui l'accompagne posent une série de problèmes bien distincts au modèle républicain, à savoir l'appauvrissement du jugement et l'érosion de l'indépendance d'esprit des citoyens. »

Les bénéfiques psychiques du travail manuel, les arts et métiers et la chaîne de montage, l'avenir du travail : retour vers le passé ?, faire et penser : la grande divergence, etc. Ces titres de paragraphes ou de chapitres donnent le ton « comme si l'épanouissement et la liberté personnels ne pouvaient s'exprimer que par l'achat de gadgets nouveaux, jamais para la préservation de ce que l'on a déjà. »

Au hasard du texte, quand il aborde le dévoiement du travail vers un travail qui ne demande plus forcément de compétence, « au vu des incursions de plus en plus audacieuses du capital sur le territoire psychique du travail, cela veut dire que nos choix de consommateurs sont autant de prises de position dans un conflit brutal, que nous en soyons conscients ou non ».

Choisis ton camp, camarade ! 11 € de bonheur (tant qu'Amazon n'arrive pas encore à casser le prix du livre !).

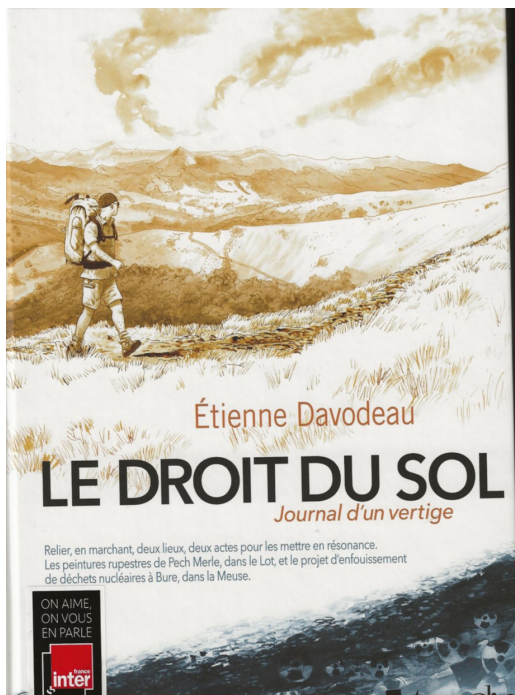
Daniel VILLA-VEGA



« Voyage à travers l'Italie qui résiste » de Lorenzo TOSA. Editalia éditions

Journaliste, Lorenzo Tosa raconte son périple à travers l'Italie à la rencontre d'Italiens qui, célèbres ou pas, composent l'Italie d'aujourd'hui, une Italie solidaire, résistante, humaine, honnête qui refuse « l'égoïsme, l'extrême droite, le populisme, la corruption, les défis infinis » au quotidien.

Michèle FERLET



Etienne DAVODEAU « Le droit du sol, journal d'un vertige 2021 »

Les professeurs d'histoire géographique connaissent Etienne DAVODEAU pour utiliser ses planches de dessin comme document d'accroche. Cette fois - ci, il utilise la technique du roman graphique pour sa démonstration. Il croise deux thèmes : la marche et la question du nucléaire. A pied pendant l'été 2019, il relie Pech-Merle, dans le Lot à Bure, dans les Vosges. Les marcheurs reconnaîtront leurs souffrances et leurs bonheurs. Au cours de ces 800 km, du Sud Ouest vers l'Est, Davodeau met en récit ses entretiens avec des militants autour de la question du nucléaire et du projet d'enfouissement de déchets nucléaires (certains auront une durée de vie de 100 000 ans) à Bure dans la Meuse .

Le « temps long » et la question du langage séparent et relie ces deux lieux : ce « journal d'un vertige » nous questionne sur les traces que nous projetons de laisser aux générations futures.

Donc, un projet d'un artiste qui nous interpelle au moment où le lobby nucléaire utilise l'argument du réchauffement climatique pour relancer la construction d'une nouvelle génération de centrales nucléaires .

Anne-Marie ASSALIT



Cinéma

"La Fracture "

Une nuit dans les urgences d'un hôpital parisien dans un moment fort de la crise des Gilets Jaunes.

Certes un condensé de problèmes, parfois exacerbé, mais qui met à nu la gravité de la situation de nos hôpitaux, des soignants et par conséquent, des patients .

Le silence de la salle, silence qui a persisté jusqu'à la sortie des spectateurs, en disait long sur leur ressenti!

Michèle FERLET

Section Syndicale des Retraités (SSR) Sgen-CFDT

UTR CFDT 31 09 ,3, chemin du pigeonier de la Cépière ,31000 Toulouse

UTR CFDT 12 , 23 avenue de la Gineste 12000 RODEZ

UTR CFDT 32 40 rue Rouget de L'isle, 32000 AUCH

UTR CFDT 46 bourse du travail, place Claude Rousseau 46000 CAHORS

UTR CFDT 65 5 boulevard du Martinet 65000 Tarbes

UTR CFDT 81 maison des associations, 1 place du 1er mai 81100 CASTRES

UTR CFDT 82 , 23 Grand'rue Sapiac BP 837 82000 Montauban

Téléphone SSR : 06 21 07 00 59
Messagerie SSR SGEN CFDT:
retraites.sgen.cfdt@gmail.com

Disponible (s) un peu, beaucoup ou pas du tout , les adhérent-es retraité-es ont toujours leur place dans la vie de la CFDT.

A la retraite, l'adhésion n'est pas automatique, c'est une réelle décision .

Vous êtes adhérent-e du Sgen-CFDT,

Vous venez de prendre votre retraite

Vous êtes en retraite depuis plusieurs années .

Pourquoi poursuivre votre adhésion à la CFDT dans le cadre de la Section Syndicale des Retraités ?

- * Etre solidaire de notre syndicat professionnel

(15 % versé à la Fédération)

- * Soutenir les revendications et agir pour améliorer nos conditions de vie avec tous les autres retraités.

- * Etre informée-e grâce à la presse syndicale qui donne une analyse de l'actualité et de la société correspondant à nos valeurs.

Le tableau ci-dessous vous permet de calculer le coût réel de la cotisation.

Pension mensuelle en €	Cotisation mensuelle en €			Cotisation annuelle en €			Cotisation mensuelle après déduction
	Cotis de base 0,50%	Supplément Sgen 0,16%	Cotisation SSR Sgen 0,66%	Cotisation payée	Réduction ou remboursement d'impôt 66% de la cotisation	Cotisation réelle	Cotisation de base + SSR Sgen-CFDT
1000€	5	1,6	6,6	79,2	52,27	26,92	2,24€
1500€	7,5	2,4	9,9	118,8	78,40	40,39	3,36€
2000€	10	3,2	13,2	158,4	104,54	53,85	4,48€
2500€	12,5	4	16,5	198	130,68	67,32	5,61€
3000€	15	4,8	19,8	237,6	156,8	80,78	6,73€
3500€	17,5	5,6	23,1	277,2	182,95	94,24	7,85€
4000€	20	6,4	26,4	316,8	209	107,71	8,97€

Vous pouvez choisir le paiement de la cotisation par prélèvement tous les 3 mois . A votre demande , le trésorier de l'UTR interrompra le prélèvement si vous le souhaitez. **Le paiement par chèque est à l'ordre de l'UTR CFDT de votre département.** .

Claude Alliot, Anne –Marie Assalit, Michèle Ferlet, Bernadette Marty, Bernadette Ravaille, Suzy Salvadori, Mireille Torregrosa, Daniel Villa Vega